

Le siècle des féminismes

Eliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort, Brigitte Studer, Françoise Thébaud et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), Editions de l'Atelier, 2004

Préface

Michelle Perrot

Les féminismes ont mis une sourdine à l'expression d'un antiféminisme naguère considéré comme forme normale de la plaisanterie et du défoulement masculins.

Les conquêtes du féminisme, pourtant durement acquises, deviennent des évidences.

On trouve deux vagues qui, avec des décalages, se retrouvent presque partout de manière analogue. La première revendique l'égalité des droits entre les sexes (droit à l'éducation et droits civiques essentiellement). Elle se développe à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles. C'est l'« âge d'or du féminisme », entre 1900 et 1914. Cette vague reflue avec la crise de 1929, la montée des totalitarismes et la Seconde Guerre mondiale. La deuxième vague est celle des années 1960-1980, « les années Mouvement » de la Libération des femmes, surtout centrée sur l'autonomie des choix professionnels et amoureux, de la contraception et la liberté sexuelle.

Les revendications portent sur les limites imposées aux femmes au nom de leurs prétendues nature et fonction.

Les féministes ne représentent pas nécessairement les femmes, mais des femmes. Elles ne sont pas forcément d'accord entre elles et l'inventaire de leurs désaccords illustre leur diversité. Le féminisme n'opère pas seulement une mutation des mœurs et une redistribution des pouvoirs. Il amorce aussi une révolution conceptuelle dont on est loin d'avoir saisi la portée et épuisé les effets.

Introduction

Ensemble des auteures

Qui n'a pas entendu cette expression : « Je ne suis pas féministe, mais... » ?

Une démarche commune rassemble les féminismes : le refus des préjugés qui dévalorisent les femmes, le rejet du sexisme, des normes patriarcales et de la misogynie, le combat contre l'inégalité des sexes, la volonté de donner la parole aux femmes, de leur ouvrir l'espace public, la certitude, enfin, d'une spécificité de la « cause des femmes ».

Néanmoins, il subsiste toujours un sexisme latent qui couve, parfois même sous des habits scientifiques.

Non, les féminismes n'ont pas proposé de renverser les rôles, ou d'inciter à la prise de pouvoir des femmes. Ils n'ont pas déclaré de guerre systématique aux hommes, mais ont tenté de transformer la société toute entière en modifiant les relations de genre, un projet auquel des hommes ont aussi pleinement adhéré.

Les reproches abondent. Soit le féminisme aurait échoué, comme le montre la persistance des inégalités, soit il serait allé trop loin, notamment dans sa logique victimaire.

La défense du travail des femmes a constitué aussi une mobilisation féministe ancienne, qui divisa d'ailleurs les militantes.

Entre histoire et mémoire

Brigitte Studer et Françoise Thébaud

La journée internationale des femmes, le 8 mars, a été instaurée en 1910 par la seconde conférence internationale des femmes socialistes à Copenhague. L'Union soviétique, puis les Pays de l'Est et la Chine, ont fait une fête officielle. En France, elle présente un caractère quasi officiel depuis les années 1980.

Des milliers de femmes sont descendues dans la rue pour réclamer le droit de vote. En Grande-Bretagne, des suffragistes, exaspérées par la surdité des grands partis politiques, se

séparent de la NUWSS de Mrs Fawcett pour adhérer à la WSPU de Mrs Pankhurst qui adopte des méthodes empruntées aux indépendantistes irlandais : attaques aux bâtiments publics, etc. Ce sont elles que l'on surnomma par dérision « suffragettes ».

« Notre corps, nous-mêmes »

Michelle Zancarini-Fournel

L'ouvrage de Betty Friedan, *The Feminin Mystique*, paraît en 1963. Il est traduit l'année suivante par Yvette Roudy sous le titre *La femme mystifiée* et rencontre un large succès.

Le Manifeste des 343 femmes, connues ou non, qui déclarent avoir avortées, paraît le 1^{er} avril 1970 dans *Politique Hebdo* et est repris le 5 avril par *Le Nouvel Observateur*.

Un des points de départ de mai 68 sera l'interdiction faite aux garçons de se rendre dans les résidences universitaires des filles, décidée par le ministre de l'Éducation nationale, Alain Peyrefitte.

Le 8 novembre 1970 se tient le procès de Bobigny où une jeune fille et sa mère, accusées d'avortement, sont relaxées sous la pression de l'opinion publique et des plaidoiries du collectif d'avocates conduit par Gisèle Halimi. Le MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception) est créé en 1973, des lieux d'accueil sont ouverts pour les femmes qui veulent avorter. Bref, les lois Veil de décembre 1974 (contraception) et janvier 1975 (avortement) ne tombent pas du ciel mais sont le résultat de cette profonde mobilisation et des transformations de l'opinion publique. L'arrivée d'un jeune Président de la République (48 ans), V. Giscard d'Estaing qui veut incarner un modernisme à la Kennedy compte aussi. Les débats, à l'Assemblée nationale, sont particulièrement violents et haineux, certains députés osant dénoncer un futur « génocide » devant Madame Veil elle-même rescapée d'un camp de concentration. La loi est adoptée à titre expérimental pour cinq ans.

Le 20 novembre 1971, la marche internationale des femmes pour la contraception et l'avortement libres et gratuits est une manifestation mixte, joyeuse et désordonnée.

En 1979, la loi sur l'avortement est définitivement adoptée à la suite d'une marche des femmes, non mixte, qui regroupe 30 000 personnes venues de toute la France. C'est la plus importante manifestation de la décennie sur ce thème.

Le remboursement de l'IVG sera obtenu par Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme, en 1982.

Dès les années 1970, la question de l'intégrité du corps des femmes devient centrale dans l'action des féministes, autour du problème du viol. Celui-ci est qualifié de crime par la loi de 1832 mais il est le plus souvent disqualifié en délit et ne relevait donc pas de la Cour d'assises. A partir du cas exemplaire de deux touristes belges violées par trois hommes à Marseille, les féministes se battent pour la criminalisation effective du viol. La notion de viol conjugal est avancée et la dénonciation des violences conjugales se développe, avec l'ouverture des premiers refuges pour femmes battues. Le débat sur la prostitution s'engage avec le mouvement des prostituées lyonnaises, en butte aux poursuites des pouvoirs publics et après la mise à jour d'affaires liant certains policiers et des proxénètes.

Plus généralement, c'est la liberté d'aimer qui est revendiquée dans les années 1970, y compris un partenaire de même sexe. En même temps que le mouvement féministe se développe donc le FHAR (Front homosexuel d'action révolutionnaire). En 1982, la majorité sexuelle est fixée à 15 ans pour tout le monde (alors qu'elle était à 21 ans pour les homosexuels). Mais déjà se pose la question des frontières entre liberté sexuelle et pornographie, en particulier avec la dénonciation de certaines campagnes publicitaires jugées avilissantes pour les femmes.